CONVENTION DE MINI – STAGE Entre :

EPLEFPA Terres et Paysages Sud Deux-Sèvres Lycée Jacques Bujault route de la roche 79500 Melle mail : legta.melle@educagri.fr Représenté par son Directeur Stéphane BARMOY	(établissement d'origine du candidat) _ Représenté par : (Nom et fonction) _

Art. 1 : La présente convention de mini-stage est établie entre les deux établissements cités ci-dessus dans le cadre de la préparation des élèves à l'orientation, à destination de l'élève dénommée dans l'article 3.

Art. 2 : L'accueil et l'information donnée au stagiaire sont fonction de l'orientation choisie.

BTSA Métiers de l'élevage (Développement, Production et Conseil)

Je vous informe qu'il y a 6 places par ½ journée et qu'il faut classer de 1 à 4 les dates ci-dessous (1 étant celle que vous aimeriez). En ce qui concerne le repas, il vous est offert par l'établissement. Nous reviendrons vers vous pour confirmer la date possible.

Art 3 : La présente convention concerne l'élève (nom – prénom) :

_ _

Nom et adresse du responsable légal : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _